

Le 30 janvier 2019,

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous adresser la 70ème édition de la lettre-télécopie d'information de l'*Association des Maires Franciliens* ; votre rendez-vous mensuel avec l'actualité pour nos communes.


- **Antennes relais** : pour simplifier le déploiement des réseaux, le décret n°2018-1123 du 10 décembre 2018 modifie l'article R.421-9 du Code de l'Urbanisme. Dorénavant, les projets d'installation d'antennes-relais (quelle que soit sa hauteur) implantés en dehors des secteurs protégés sont soumis au régime de déclaration préalable. En conséquence, le délai d'instruction est réduit de 3 mois à un seul. Les maires et leurs services doivent donc redoubler de vigilance.

- **Découvrez la carte d'identité des maires** : l'État a mis en ligne de nombreux fichiers de données concernant les élus locaux de tous niveaux de collectivités – notamment le fichier des maires et le fichier des conseillers municipaux. Ces différents fichiers sont de véritables mines d'information sur les élus locaux aujourd'hui. Ces données concernent l'année 2018. Il y avait l'an dernier, en métropole et en Corse (les outre-mer sont traités à part), 35 086 maires et presque 500 000 conseillers municipaux (499 356 exactement). Age, sexe, profession..., de nombreux éléments de comparaison sont disponibles en open data.

- **Du neuf dans les indemnités de fonction des élus** : depuis le 1er janvier 2019, avec la réactivation des mesures PPCR, c'est désormais l'indice brut 1027 (et non plus 1022) qui sert de base pour le calcul des indemnités de fonction des élus locaux. Il correspond à un montant mensuel de 3 889,40 € et devra être pris en compte pour la revalorisation des montants des indemnités de fonction.

- **Immigration : l'Ile-de-France en tête des régions** : avec 96.300 titres de séjour délivrés, soit 4 cartes de séjour sur 10 délivrées, l'Ile-de-France est la région française qui a accueilli le plus grand nombre d'immigrants en 2017, selon une étude publiée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU). Les titres ont été attribués en majorité à des personnes issues principalement des pays du Maghreb. Les Algériens représentent 12 % des arrivées sur le territoire francilien en 2017, juste avant les Marocains (8 %) et les Tunisiens (7 %). Plus de la moitié des titres franciliens sont accordés à des Africains (54 %) dont la plupart sont francophones (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Congo, Cameroun...).

- **Indices** : A la date du 30 janvier 2019, le cours de l'indice Euribor 3M est de -0.307, l'indice Euribor 6M est de -0.237 et l'indice Euribor 12M est de -0.112. Le dernier indice BT 01 connu est celui d'octobre 2018, publié au Journal Officiel du 19 janvier 2019. Il est de 109.7. Enfin l'indice 1022 est remplacé par le nouvel indice 1027 (voir plus haut).



François PELLETANT  
Maire de Linas (91)  
Président des Maires Franciliens